

REGLEMENT PARTICULIER DU TOURNOI « Babolat FRENCH INTERNATIONAL

BORDERS »

24/25/26 Janvier 2025

1) Présentation :

« Babolat FRENCH INTERNATIONAL BORDERS » (Babolat FIB) est un tournoi individuel jeune de dimension internationale, pour les catégories U11 (Poussins), U13 (Benjamins), U15 (Minimes), qui va se dérouler sur au-moins 5 salles réparties en 3 lieux :

- 1) Le Complexe Sportif Nelson Mandela (2 salles), 2 rue du Marais à Schiltigheim (67300) ;
- 2) Le Complexe Sportif Im Sand, 31 rue du Travail à Lingolsheim (67380) ;
- 3) Le Centre Sportif de la Robertsau (Salle Karabatic et Salle Spécifique), 212 route de la Wantzenau à Strasbourg-Robertsau (67000). Le lieu exact où se joue chaque catégorie sera précisé dans la plaquette d'invitation.

Si le nombre d'inscription est trop élevé, des salles supplémentaires pourront être mis à disposition.

Les plans d'accès sont disponibles dans la plaquette d'invitation.

Un classement minimal en simple peut être exigé pour y participer :

- 1) R6 dans la série U13 garçon et D7 dans la série U13 fille ;
- 2) R5 dans la série U15 garçon et R6 dans la série U15 filles.

En double les limites sont celles du RGC (règlement général des compétitions édité par la FFBaD).

2) Juge-Arbitre et GEO :

Le Juge-Arbitre Principal de la compétition est Monsieur Jean-François FERTINEL Ses adjoints sont :

- Monsieur Jean-Louis KEHLHOFFNER ;
- Monsieur Marc-André STEINMETZ ;
- Madame Hélène JOUROT ;
- Madame Sophie CUENOT ;
- Monsieur Paul SCHWAB ;
- Monsieur Pierre BOHRHAUER ;
- Madame Clotilde DE LOURTIOUX ;
- Monsieur Grégoire MULLER ;

Ils sont désignés par le comité d'organisation, et leurs décisions sont sans appels. Tous les Juge-Arbitres (en informant le Juge-Arbitre Principal) ont la faculté de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecterait pas ce règlement particulier ainsi que le RGC (règlement général des compétitions édité par la FFBaD)

Le GEO sera Monsieur Valéry JACOB

3) Règlements :

Le tournoi se déroule selon le Règlement Général des Compétitions (RGC) de la FFBaD, pour toutes les catégories.

La compétition U15 s'inscrit dans le calendrier de Badminton Europe pour définir les têtes de série des Championnats d'Europe U15.

Le n° d'autorisation est le « 24.GEST/TI.M./001 ».

Les joueurs engagés pour participer au tournoi, doivent être licenciés auprès de la FFBaD ou d'une autre fédération membre de la BWF, et ils ne devront pas être sous l'effet d'une sanction fédérale le jour du tirage au sort.

Afin de s'aligner sur ce que proposent les autres tournois internationaux jeunes dans les pays européens, deux dérogations FFBaD ont été obtenues. L'une permet de faire jouer les poussins sur grands terrains (comme les benjamins...). Et l'autre, autorise les tableaux de simple dans toutes les catégories à se dérouler en poules suivi d'un tableau d'élimination directe, même s'il y a plus de 32 participants dans le tableau.

Le coaching permanent est autorisé dans toutes les catégories.

Une tenue de badminton conforme à la réglementation FFBaD est exigée sur les terrains pour toutes les catégories. Voir le règlement des tenues sur ce lien :

https://gdb.ffbad.org/2024-2025/Src/GDB-03/GUI03.07_VS_PubliciteTenue.pdf

4) Joueurs autorisés :

Les joueurs sont autorisés à s'inscrire dans des catégories d'âge supérieures suivant les tableaux, mais ils devront jouer tous les tableaux dans la même catégorie d'âge (sauf dérogation exclusivement accordée par le comité d'organisation). Le nombre d'inscrits est limité par la capacité d'accueil. En cas de surnombre d'inscrits, les participants seront retenus selon les critères énumérés dans la plaquette d'inscription à savoir :

Pour les joueurs étrangers et français selon l'ordre de préférence suivant :

- 1) Les joueurs membres des équipes Nationales ;
- 2) Selon le rang national dans son pays, et la côte et le classement français attribué pour cette compétition.

Les joueurs sur liste d'attente seront avisés le 19/12/2024.

5) Inscription :

La date limite d'inscription est le 13 décembre 2024 à minuit (Date de réception).

Pour les joueurs français, l'inscription devra exclusivement se faire via Badnet.

Pour les joueurs étrangers, l'inscription se fera au choix, soit via Badnet, soit par mail en retournant le formulaire d'inscription disponible à l'adresse suivante : fib@lgebad.com

Les montants d'engagement sont de 22€ pour le simple et 14€ par tableau de double, le paiement devra être effectué au plus tard le 15 janvier 2025 par virement.

Dans le cas d'une absence (justifiée ou forfait volontaire) d'un des deux partenaires de doubles, celui-ci pourra être remplacé par un autre joueur qui devra s'acquitter des droits d'inscriptions, si le tableau n'a pas débuté, et si son classement l'autorise. Aucun remboursement ne sera effectué après la date limite du tirage au sort, sauf si le joueur fourni un certificat.

6) Tableaux :

Le tournoi sera géré par le logiciel BADNET. Les matchs se jouent en 2 sets gagnants de 21 points.

Le sur-classement est autorisé.

C'est le classement au 12 décembre 2024, qui sera pris en compte pour le tirage au sort du 12 janvier 2025.

Si le joueur n'a pas le classement requis pour participer, il se verra refuser son inscription et le cas échéant remboursé.

Dans toutes les séries, chaque joueur pourra s'inscrire dans 3 tableaux. Les simples se feront en poules dans toutes les séries, suivies d'un tableau en élimination directe. Les doubles et mixtes se feront en élimination directe.

Le comité organisateur se réserve le droit soit d'annuler un tableau, soit de panacher les tableaux de 2 séries si l'un de ceux-ci n'atteignait pas le minimum prévu (soit 12 garçons ou 12 filles par tableau).

7) Horaires

Tout joueur devra pointer à l'accueil (table de pointage à l'entrée des complexes) à son arrivée et ce chaque jour de la compétition.

L'ordre des matchs suivra dans la mesure du possible la numérotation du programme. L'horaire qui y figure est donné à titre indicatif.

Tout joueur désirant s'absenter pendant le déroulement du tournoi, quelle qu'en soit la raison et/ou la durée, devra en informer préalablement la table de marque et le juge arbitre en vue d'obtenir l'accord de ce dernier. Par ailleurs il devra revenir une heure avant l'horaire prévisionnel de son match.

Les horaires approximatifs des matchs sont les suivants :

- vendredi 24 janvier 2025 : de 12h30 à 21h00 – Mixte intégral :

- Pour toutes les catégories, uniquement au Complexe Nelson Mandela de Schiltigheim) ;

- samedi 25 janvier 2025 : de 08h30 à 21h00 – Début des simples et doubles :

- U15 : Complexe Nelson Mandela de Schiltigheim ;

- U13 : Salle Karabatic et Spécifique de Strasbourg-Robertsau ;

- U11 : Complexe Im Sand de Lingolsheim.

- dimanche 26 janvier 2025 : de 08h30 à 15h00 – Phases finales de simples et doubles

- Pour toutes les catégories, uniquement au Complexe Nelson Mandela de Schiltigheim)

8) Arbitrage

Les matchs sont auto-arbitrés, sauf pour les phases finales (les matchs seront arbitrés dès les demi-finales). Tout joueur pourra à tout moment, faire appel au juge-arbitre qui pourra désigner un arbitre habilité par la CLOT, s'il le juge nécessaire.

A noter que le perdant d'un match restera automatiquement sur le terrain pour scorer le match suivant (ou organisera son remplacement).

Pour les volants touchant un obstacle au-dessus du terrain, la règle suivante sera appliquée, pour toutes les salles : il y aura un seul let au service et faute immédiate dans le jeu.

9) Forfait :

Chaque participant inscrit doit connaître les sanctions encourues par un joueur ayant déclaré forfait après la date du tirage au sort (voir règlement : art. 2.17 du RGC). Il devra prévenir l'organisateur de sa non-participation et adressera au plus tard, par tout moyen, dans les 5 jours suivant la compétition, les pièces justificatives à la Ligue Grand Est de Badminton (4 rue Jean Mentelin 67200 STRASBOURG).

Le justificatif peut également être envoyé par mail à : tournoi@badmintongrandest.com ou fib@lgebad.com

10) Accès terrain :

A l'appel de son nom, tout(e) joueur(euse) qui ne se présente pas sur le terrain après un délai de 5 minutes pourra être disqualifié(e) par le juge arbitre, quel que soit le niveau de la compétition.

Tout(e) joueur(euse) doit se présenter sur le terrain avec tous les accessoires nécessaires à son match (minimum 2 raquettes).

Le temps de prise de contact sur le terrain est fixé à 3 minutes à partir de l'appel du match. Ce temps est décompté du temps de repos.

Le temps de repos entre 2 matchs consécutifs est de 20 minutes. Toutefois, il pourra être réduit avec l'accord express des intéressés. Le coaching permanent est autorisé.

11) Volants :

Le volant officiel est le « BABOLAT 2 ». Aucun autre volant n'est autorisé. Les volants seront fournis par l'organisateur pour chaque match à raison de 2 volants en U11/U13– et de 4 en U15.

Les volants supplémentaires seront à la charge des joueurs.

Le volant officiel sera en vente dans les salles. Ils seront intégralement fournis pour les Finales.

12) Droit à l'image :

La participation du joueur au Babolat FIB, autorise implicitement l'acceptation d'éventuelles prises de photos ou de vidéos ou d'interviews dans la salle, avec la possibilité que ceux-ci soient publiés et diffusés sur des supports de communication écrits ou vidéos.

13) Accompagnement des mineurs :

En conformité avec l'article 2.14 du RGC, chaque joueur participant au Babolat FIB sera sous la responsabilité de son accompagnateur adulte. Ce dernier qui disposera d'une autorisation délivrée par l'autorité parentale (dans le respect de la réglementation en vigueur concernant l'accompagnement des mineurs), se fera connaître à son arrivée dans la salle auprès de l'organisateur (à l'accueil), qui centralisera ces informations à destination du Juge-Arbitre.

14) Divers :

L'organisateur décline toute responsabilité en cas de vol ou accident. Conformément à la loi, il est interdit de fumer dans le gymnase. Pour vos déchets, des poubelles seront mises à votre disposition.

Le comité d'organisation compte sur la régularité et la bonne humeur de tous, pour que le tournoi se déroule dans une bonne ambiance et dans un environnement propre.

Les participants, joueurs, coachs, accompagnateurs devront respecter le règlement intérieur en vigueur dans la salle.

Les renseignements concernant le Babolat FIB peuvent aussi être demandés auprès de :

- Monsieur Grégoire MULLER – 06 88 91 01 73 depuis la France ou, 00 33 6 88 91 01 73 depuis l'étranger – ou par mail : fib@lgebad.com

Toute participation au Babolat FIB implique l'acceptation de tous les articles de ce règlement qui sera affiché dans la salle, mais aussi du RGC et des différents textes fédéraux.